



Étoile Solaire
Photovoltaïque Citoyen
en Pays de Vilaine



KERWATT sas



Comment participer ?

J'investis

50 € : Je rejoins l'aventure et je participe au projet en achetant une action.

300 € : J'adopte un panneau solaire sur l'un des toits en chantier.

1500 € : Je finance 5 panneaux et je compense ma propre consommation, soit environ 1 600 KWh par an.

- Je mets à disposition ma toiture.
- Je deviens bénévole de l'association pour porter des projets.

Contactez-nous !

Association
Étoile Solaire
(ETLS)

7 rue Saint-Convoion
35600 REDON

etlsolaire@zaclys.net

06 70 83 82 93

www.enr-citoyennes.fr/etoile-solaire



Étoile Solaire
Photovoltaïque Citoyen
en Pays de Vilaine



KERWATT sas

Agissons ensemble pour la transition énergétique locale et citoyenne



[www.enr-citoyennes.fr/
etoile-solaire](http://www.enr-citoyennes.fr/etoile-solaire)

Avril 2021

Avec le soutien de :



Face au réchauffement climatique, des acteurs de la société civile se mettent en mouvement pour se réapproprien un bien commun : l'énergie.

De nombreuses initiatives citoyennes se développent localement, dans une vraie dynamique de territoire.

Nos objectifs

- Mobiliser un maximum de citoyen.ne.s pour cofinancer les projets d'installation de panneaux solaires sur le territoire des Pays de Vilaine.
- Trouver des toitures éligibles.
- Étudier la faisabilité technique et financière.
- Valoriser ou mener des actions pédagogiques sur le photovoltaïque et les économies d'énergie.
- Contribuer à la transition énergétique.

Des projets citoyens



GOUVERNANCE

- Chaque actionnaire de Kerwatt, citoyen, collectivité ou entreprise locale, a une voix, quel que soit le nombre de ses actions.
- Etoile Solaire est gérée de manière horizontale : tout membre du Conseil d'administration est co-président de l'association.

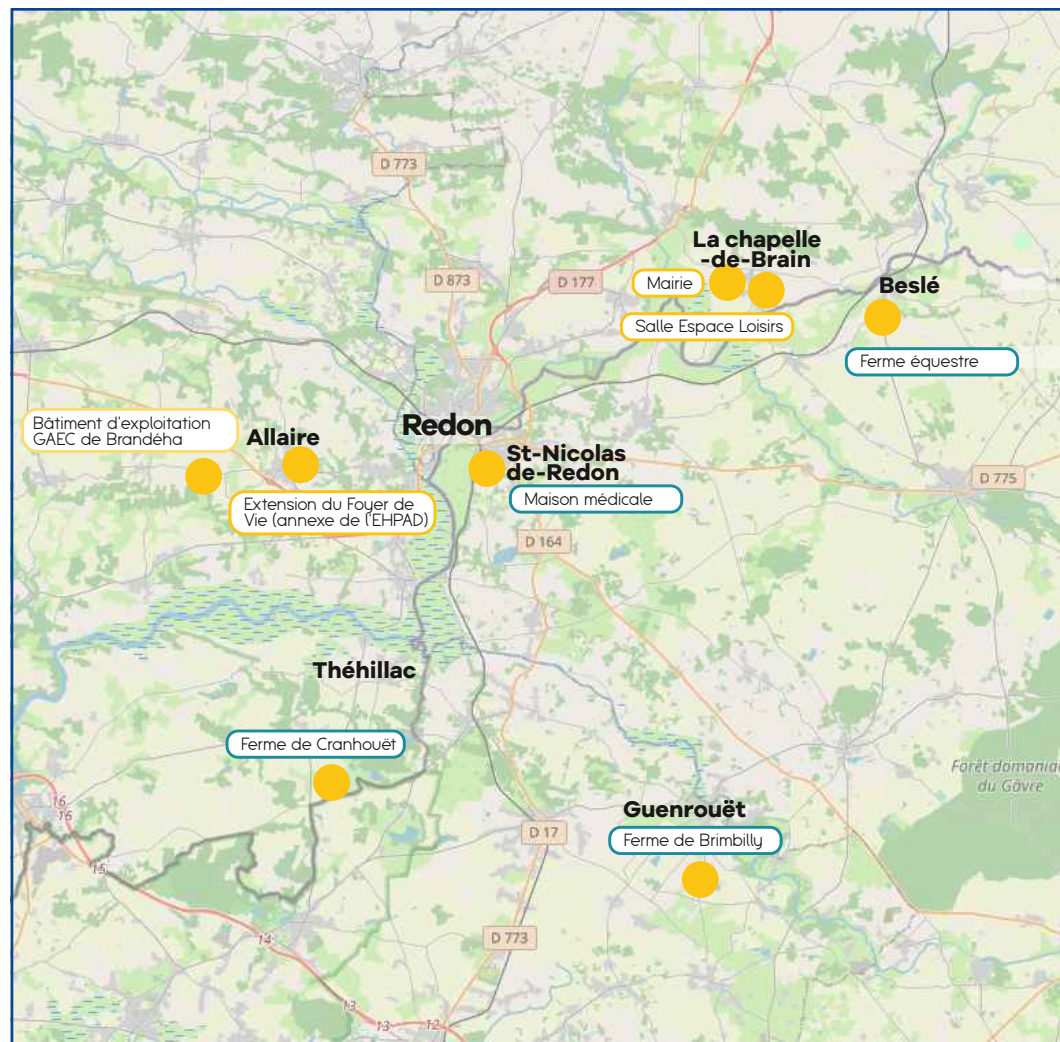
Société de projets, outil juridique et financier (cofondée par Etoile Solaire)



FINANCEMENT

- Les actions Kerwatt sont un placement (pas un don).
- Rendement visé : comparable au livret A.
- L'investissement est immobilisé pendant 5 ans.
- Les dividendes sont destinés à être réinvestis ou reversés aux actionnaires, selon leur décision collective.

Projets initiés par Etoile Solaire



Pays de Vilaine

Carte au 30/04/2021



Étoile Solaire
Photovoltaïque Citoyen
en Pays de Vilaine